



DINQUIÈME ANNÉE. - N° 345

DE ROUBAIX-TOURCOING Journal Socialiste Quotidien

LUNDI 11 DÉCEMBRE 1899

Table with columns: ABONNEMENTS, Nord et Départements limitrophes, Autres Départements, 4 fr. 50, 9 fr., 18 fr., 5 fr. 50, 11 fr., 22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION : ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal : ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX et dans toutes les agences de publicité

L'UNION SOCIALISTE

LES RESOLUTIONS DU CONGRÈS

Voici le texte intégral des résolutions adoptées vendredi, à l'unanimité, par le Congrès général socialiste et dont nous avons publié hier les passages essentiels.

CONSTITUTION DU PARTI

Le Parti socialiste est fondé sur la base des principes socialistes inscrits dans la formule de convocation au Congrès :

- 1° Des cinq organisations nationales constituées; 2° Des Fédérations régionales et départementales autonomes; 3° Des groupes qui demanderont au Comité général du Parti, tel qu'il sera défini ci-après, leur inscription au Parti, à condition que ces groupes aient au moins un an d'existence et cinquante membres cotisant et qu'il n'existe pas de fédération dans leur département.

Ces groupes seront rayés du Parti si dans le délai d'une année, ils n'ont pas institué une Fédération départementale. Les groupes ne pourront être admis que du consentement unanime des membres du Comité général.

- 4° Des Syndicats ouvriers qui adhèrent explicitement à la formule des principes socialistes qui a servi de base à la convocation du premier Congrès général du Parti; 5° Des Cooperatives qui adhèrent à ces principes et consacrent à la propagande socialiste une part de leurs bénéfices;

CONGRÈS GÉNÉRAL

Le Parti se réunira tous les ans en un Congrès général. Chaque Congrès déterminera le lieu du Congrès suivant, mais il est entendu que, sauf exception pour l'année proclamée, à raison de l'Exposition universelle, le Congrès siégera chaque année dans une région différente.

LE COMITÉ GÉNÉRAL

Il sera constitué, dans un délai maximum de huit jours, un Comité général du Parti dont les pouvoirs dureront jusqu'au Congrès suivant.

Chaque des organisations sera représentée au Comité général par des délégués désignés par elle et en proportion avec le nombre de mandats qu'elle a portés au Congrès, à raison d'un délégué par cinquante mandats et fraction de cinquante.

Les Fédérations autonomes cesseront d'être considérées pour leur représentation au Comité comme une organisation unique. Elles formeront sept organisations distinctes : Ardennes, Côte-d'Or, Doubs, Eure-et-Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Seine-et-Oise, Saône-et-Loire, Eure-et-Loire, etc.

Pour rétablir l'équilibre, chacune des autres organisations représentées au Congrès recevra un délégué supplémentaire.

Les décisions du Comité général seront prises à la majorité et en proportion avec le nombre de mandats. Chacune des organisations sera tenue à verser au Comité général une somme à fixer par le Comité général et proportionnelle au nombre des mandats de chacune.

CONTRÔLE DE LA PRESSE

Le Congrès déclare qu'aucun des journaux socialistes n'est, dans l'état actuel des choses, l'organe officiel du Parti.

VERS L'UNITÉ

On vient de lire la résolution que le Congrès général du Parti socialiste Français a prise vendredi soir, à l'unanimité.

Elle est assez nette, assez précise, assez claire, pour se passer de tout commentaire.

C'est l'unité, l'unité rêvée, espérée par les jeunes militants, mais c'est l'Union sage, le « mariage de raison ».

Quel pas et quel pas immense le Socialisme vient de faire !

Nos adversaires ont été atterrés. Ils s'étaient imaginés que notre Congrès n'aurait qu'une surexcitation des anciennes rançunes.

A vrai dire, les premières séances justifiaient cette hypothèse.

On se regardait, d'école à école, en « citoyens de faïence ».

Nous même, nous nous étions, un instant, laissés prendre à ce pessimisme, — nous le confessons.

Mais voici que, tout d'un coup, le Congrès a eu conscience de ses responsabilités et de sa mission et, sans briser des cadres encore nécessaires, il a souscrit à une Constitution qui réunira autour d'un même programme, sous un même drapeau, des forces éparses, hier encore.

Ce résultat sera fertile en conséquences heureuses.

Toute la presse socialiste en exulte.

Nous nous en félicitons et tous nos amis se réjouissent avec nous.

Il suffira, d'ailleurs, à qu'on ne doute de la valeur de l'acte accompli par le Congrès, de parcourir la presse bourgeoise.

On « outrage la dedans » de la classe capitaliste-bourgeoise, et, quand les « poète-plume » de la presse capitaliste-bourgeoise, font en conclusion, à l'endroit de notre attitude, que les socialistes, — de même que nous devons nous interroger avec inquiétude lorsque, par hasard, ils nous envoient !

Aujourd'hui, ils sont irrités, donc ils se sentent frappés d'un coup droit.

Et ce coup leur sera mortel.

S'ils ont pu jusqu'à présent, malgré les vigoureux efforts des nôtres, maintenir en partie leur domination sur les travailleurs, c'est parce que nos divisions servaient leurs calculs.

Suivant les besoins de leurs polémiques, ils opposaient Guesde à Jaures, Allemane à Vaillant, Brousse à Rouanet, ou vice-versa et les travailleurs, ignorants ou naïfs, se laissaient détourner par le spectacle habilement machiné de contradictions socialistes beaucoup plus apparentes que réelles.

Maintenant l'union est réalisée, non pas autour de telle ou telle personnalité, mais sur une base théorique indestructible.

Il y a en France, un parti socialiste uni dans sa tactique, en attendant, — et c'est la besogne de quelques mois, — et nous ayons un parti socialiste unifié dans tous ses moyens d'action.

Une vie nouvelle commence pour nous. Notre cœur de propagandiste se réjouit et tous les travailleurs de cette région applaudissent l'inoubliable Congrès qui en a jeté les germes.

Vive le parti socialiste français !

G. SIAUCVE-ÉVAUSY.

COMITÉ GÉNÉRAL

DU PARTI SOCIALISTE

Voici les noms des délégués désignés, des suppléants et des membres du Comité général :

Parti ouvrier français : Jules Guesde, Lafargue, Chauvin, Rolland, Pichon, Gabriel Paquet, Zévaès, Roussel, Pécrot, Fortin, Deroure, Delory, Morel, Millet, Constant, Suppléants : Bruck, Berthelot, Deslinières, Xifré, Madet.

Parti ouvrier socialiste révolutionnaire : Allemane, Barrot, Lazard, Lemaire, Suppléants : Joinoy, Bagnol.

Fédération des travailleurs socialistes de France : Jaures, Brousse, Martinet, Suppléants : Morel, Despas, Boudiers.

Fédération des Socialistes indépendants : Jaures, René Viviani, Gabsquière, A. Eyraud, Reclun, Camélinat, Suppléants : Henri Terrot, Pasquier, Hamelin.

Fédérations départementales autonomes : Les Ardennes : Poulain; suppléant : Lezolle.

Pour les Bouches-du-Rhône : Carmand, suppléant : Clément.

Pour la Bretagne : Brunetière.

Pour la Côte-d'Or : Marpeau, suppléant : Péron.

Pour Seine-et-Oise : Favre.

Pour le Doubs : Renouzy.

Pour Saône-et-Loire : Chamendrier.

Syndicats : Salmey, Moreau, Seneau, Chauheprat.

De son côté, le Parti Socialiste révolutionnaire désignera mardi prochain ses représentants au Comité général.

Propagande contre l'alcoolisme

Le Congrès a adopté la proposition suivante, présentée par le citoyen Léon Gelin :

Considérant que le socialisme demande l'émancipation prolétarienne complète, et que cette émancipation ne peut être obtenue que par des cerveaux sains, dégagés de toute influence malfaisante.

Considérant qu'il est nécessaire d'émanciper les hommes intellectuellement d'abord, pour arriver à l'émancipation matérielle.

Considérant que le socialisme a pour but de donner à la classe ouvrière la possibilité de se débarrasser de la tare alcoolique, mais encore de la faire disparaître de la société humaine.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le Congrès décide que la propagande contre l'alcoolisme sera l'une des tâches principales de la propagande socialiste.

Le prolétariat agricole

Le Congrès a adopté la proposition suivante, présentée par le citoyen Léon Gelin :

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le prolétariat agricole est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Le Congrès et la presse

Le Congrès a adopté la proposition suivante, présentée par le citoyen Léon Gelin :

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est la condition de l'émancipation du prolétariat urbain.

Considérant que le Congrès est la base du prolétariat et que son émancipation est